

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2024

SAINT APOLLINAIRE DE RIAS

Etaient présents : Pascal BOUIT, Nicole CHAUDIER, Michel CIMAZ, Dorothée DURNEZ, Samia HAMDI, Jean Marie MENGIN, Valérie PELLEGRIN, Claudette PRATESI.

Absents excusés : Hervé VIGNAL qui donne procuration à Michel CIMAZ, Alain FLUCHAIRE.

Absents : Michel DELOCHE

Secrétaire de séance : Claudette PRATESI

Début de séance à 20 h 40

Les points à l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 31 mai 2024 à l'unanimité.

1) Transfert crédit BP

Annulation du titre 2022 pour la somme de 122,74 €, qui correspond au remboursement de matériel volé à Saint Jean Chambre. Il y avait eu, par erreur, 2 écritures pour cette somme.

Approbation à l'unanimité.

2) Indexation des loyers :

Une augmentation des loyers locatifs de 2 % est demandée.

Approbation à l'unanimité (sans Samia Hamdi qui est partie prenante).

-Un logement se libère

Délibération pour rendre la caution sous réserve de la visite d'état des lieux. Le loyer passe à 375 €.

Approbation à l'unanimité.

3) Renouvellement CDD Eliane DELARBRE

Le contrat prend fin le 31 août 2024, il est renouvelé pour un an, dans les mêmes conditions.

Approbation à l'unanimité.

4) Définition du nouveau poste de secrétaire de mairie

Départ en retraite pour Véronique NOUALY le 31/12/2024, embauche de Mme Aurore NALLET au 1er décembre 2024, pour 14 h de travail hebdomadaire et pour une nécessaire passation de relai.

- A partir du 1er janvier 2025, le poste se nommera « secrétaire général de mairie ».

- Les horaires de présence de la nouvelle secrétaire vont changer également : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17 h00.

- Véronique bénéficiait d'une prime de préfecture, qui n'existe plus et sera remplacée par la Rifseep, de même valeur, environ, et qui sera attribuée à tout le personnel de la mairie, au prorata des heures effectuées par chacun.

- La commune va adhérer au comité d'entreprise CNAS pour tout le personnel.

Approbation à l'unanimité.



5) Tarif électricité

Un sous compteur va être installé à la salle des fêtes ce qui entraîne une modification du règlement pour la salle avec une tarification à 0,25€ le kWh consommé. Un vote sera nécessaire tous les ans pour réajuster ce tarif.

Approbation à l'unanimité.

6) Demande de subvention

L'association de Basket ball obtient une subvention de 80 €.

Approbation à l'unanimité

Questions diverses

- Nécessité de rajouter une colonne pour les déchets recyclables à la Croix du Rossignol. C'est un lieu de passage, les colonnes débordent souvent.
- Un plan communal de sauvegarde est établi. Une entreprise privée est venue démarcher, mais le plan est compliqué. Il va plutôt se mettre en place avec la préfecture qui propose des solutions plus claires. Le plan doit être mis en place avant la fin de l'année, pour cela un groupe de travail est organisé avec : Dorothee DURNEZ, Alain FLUCHAIRE, Jean Marie MENGIN, Hervé VIGNAL.
- Eyrieux clair : 2 réunions. Les mesures prises ne s'adaptent pas aux petites communes comme la nôtre.
- Une réunion CAPCA sur le tri des déchets a eu lieu, beaucoup d'informations. Il est notamment nécessaire de jeter les déchets recyclables en vrac dans la colonne (vider les sacs et contenants).
- PNR : la modification des statuts avec les amendements a été votée avec un peu plus de 2/3 de voix pour. La région est donc majoritaire avec le département.
- Rappel cinéma en plein air jeudi 1er août 2024.

Fin de séance à 22 h 40

Le Maire,
M. CIMAZ

La Secrétaire de séance,
C. PRATESI

